Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/72

30.1.2026

Avis du Comité économique et social européen

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2021/1755 en ce qui concerne les montants alloués aux États membres au titre de la réserve d'ajustement au Brexit

[COM(2025) 513 final — 2025/0289 (COD)]

(C/2026/72)

Consultations	Conseil de l'Union européenne, 6.10.2025 Parlement européen, 20.10.2025
Base juridique	Articles 175 et 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	Section «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale»
Adoption en session plénière	23.10.2025
Session plénière n°	600
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	226/0/9

Ayant estimé que le contenu de la proposition est entièrement satisfaisant et s'étant par ailleurs déjà prononcé sur le sujet dans son précédent avis relatif à «La réserve d'ajustement au Brexit» [1], adopté le 24 février 2021, le Comité a décidé de rendre un avis favorable au texte proposé et de se référer à la position qu'il avait soutenue dans le document susmentionné.

Bruxelles, le 23 octobre 2025.

Le président
du Comité économique et social européen
Séamus BOLAND

[1] Avis du Comité économique et social européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant la réserve d'ajustement au Brexit [COM(2020) 854 final — 2020/0380 (COD)] (JO C 155 du 30.4.2021, p. 52).